



Direction Générale des Services

Direction des Routes et des Transports

DRT-SGER/Bureau de l'Exploitation et de la
Sécurité Routière

Affaire suivie par : Françoise SILVA
Poste: 82.59

2014-CG-2-4256

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 14 février 2014

**POLITIQUE A03 FACILITER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS
DANS LES PRINCIPES DE LA MOBILITÉ DURABLE**

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION DES FEUX TRICOLORES
PROGRAMME 2014 DE MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE
RÉGULATION DU TRAFIC SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES**

| |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code A0301 |
| Secteur : Aménager, entretenir et moderniser le réseau routier départemental |
| Programme : Modernisation des équipements des Routes Départementales (feux, éclairage, signalisation) |

| Données financières en euros | CP 2014 |
|-------------------------------------|----------------|
| Montant actualisé | 1 350 000 € |
| Montant déjà engagé | 0 € |
| Montant disponible | 1 350 000 € |
| Montant réservé pour ce rapport | 200 000 € |

Au titre du schéma départemental de gestion des feux tricolores, le Département assure la gestion des équipements dynamiques (les armoires de commande et leur contenu) de 365 installations de signalisation lumineuse tricolore, situées en et hors agglomération : 315 carrefours en agglomération et 50 carrefours hors agglomération.

Le présent rapport a pour objet de dresser le bilan des travaux de modernisation des équipements de régulation du trafic engagés en 2013 et de définir le programme de travaux pour l'année 2014.

I - BILAN DU PROGRAMME 2013 DE MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DE REGULATION DU TRAFIC

En 2013, les crédits de paiement votés au budget primitif s'élevaient à 300 000 euros.

Les travaux de modernisation des équipements dynamiques de régulation du trafic de 26 carrefours situés en et hors agglomération prévus au programme 2013 ont été réalisés conformément à la délibération du 15 février 2013. La liste des carrefours modernisés figure en annexe au présent rapport.

Par ailleurs, les équipements de télétransmission de 29 carrefours télésurveillés ont été modernisés afin d'utiliser la technologie GPRS (internet par GSM) qui permet de réduire les coûts de communication de 160 euros par an et par contrôleur.

La mise en place d'une coordination sur 8 carrefours de la RD 186 au Vésinet d'une part et sur 3 carrefours de la RD 121 à Montesson et au Pecq d'autre part, a été effectuée en vue d'améliorer la fluidité du trafic.

Deux études de mise au point de coordinations ont été effectuées sur la RD 113 à Orgeval (4 carrefours) et sur la RD 190 à Juziers, Gargenville et Issou (9 carrefours). Leur mise en place est prévue en 2014.

Enfin, les travaux de remplacement d'un contrôleur de feux en agglomération gérés par le Département et rendus nécessaires par la mise en place d'ampoules de types « LED » par les communes qui ont la charge des équipements statiques, a été réalisé. Le carrefour concerné figure en annexe au présent rapport. Selon les termes de la délibération approuvée le 12 avril 2011 par l'Assemblée départementale, le programme de remplacement de ces contrôleurs a pris fin le 31 décembre 2013. Aucune opération n'est donc prévue en 2014.

Sur les 300 000 euros de crédits 2013, 299 788 euros ont été engagés (soit 99,9%) et 298 129 euros ont été mandatés (soit 99,4%).

II - PROGRAMME 2014 DE MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DE REGULATION DU TRAFIC

Le montant du programme 2014 qui vous est proposé s'élève à 200 000 euros correspondant aux crédits inscrits au BP 2014.

Ce programme prévoit de moderniser les contrôleurs de feux des carrefours suivants situés en et hors agglomération pour assurer la sécurité des usagers. Ces carrefours correspondent à ceux qui ont plus de 17 ans d'ancienneté et présentent régulièrement des défauts de fonctionnement :

| RD concernée | Nombre de carrefours concernés | Communes concernées |
|---------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------|
| 10 | 2 | Saint-Cyr-l'Ecole, Versailles |
| 14 | 2 | Meulan |
| 45 | 1 | Maule |
| 113 | 1 | Le Port Marly |
| 121 | 6 | Le Vésinet, Le Pecq, Montesson, Sartrouville |
| 186 | 1 | Chatou |
| 190 | 2 | Meulan, Issou |
| 284 | 1 | Le Pecq |
| 307 | 1 | Saint-Nom-la-Bretèche |
| 308 | 7 | Maisons-Laffitte, Le Mesnil-le-Roi |
| 311 | 2 | Houilles, Montesson |
| 928 | 3 | Magnanville, Mantes-la-Ville |

De plus, il est prévu de poursuivre la modernisation des équipements de télétransmission des 186 carrefours actuellement télésurveillés afin d'utiliser la technologie GPRS (internet par GSM) qui permet de réduire les coûts de communication.

| RD concernée | Nombre de carrefours concernés | Communes concernées |
|---------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| 10 | 3 | Saint-Cyr-l'Ecole, Versailles |
| 30 | 1 | Feucherolles |
| 113 | 1 | Freneuse |
| 129 | 1 | Bois d'Arcy |
| 130 | 1 | Gargenville |
| 154 | 1 | Villennes-sur-Seine |
| 186 | 1 | Versailles |
| 190 | 1 | Juziers |
| 307 | 1 | Feucherolle |
| 308 | 2 | Poissy, Saint-Germain-en-Laye |

Par ailleurs, il est prévu de mettre en place une coordination sur les carrefours suivants pour améliorer la fluidité du trafic.

| RD concernée | Nombre de carrefours concernés | Communes concernées |
|---------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| 10 | 8 | Versailles |
| 11 | 6 | Saint-Cyr-l'Ecole |
| 113 | 5 | Orgeval |
| 190 | 10 | Gargenville, Issou, Juziers |

L'ensemble de ces prestations sera exécuté dans le cadre des marchés à bons de commande existants.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :